

30. Tant que ce louable projet a flotté çà et là à l'état de rumeur, nous n'avons pas cru devoir présenter d'observations. Aujourd'hui qu'il a reçu une consécration officielle, nous nous empressons de faire connaître aux intéressés nos vues individuelles en attendant que les sociétés dont nous faisons partie aient été appelées à se prononcer en leur capacité collective.

Messieurs de la Société St.-Jean-Baptiste de Montréal, nous vous sollicitons de remettre au 24 juin 1875 la célébration en commun de la fête patronale parce que nous voyons des raisons excessivement fortes qui s'opposent à la réalisation de votre projet cette année. Nous allons vous les exposer avec la plus amicale franchise.

Le temps est-il bien choisi pour entreprendre une excursion aussi dispendieuse que celle-là, nous vous le demandons ? La panique financière qui a sévi dans toutes les parties du pays et qui n'a épargné ni le capitaliste ni le travailleur, ne nous avertit-elle pas de sa voix lamentable que nous devons exercer la plus stricte économie. Lorsque la gêne et la stagnation étendent encore sur nous leur funeste étreinte, nous sèrât-il d'inciter les nôtres à sacrifier leurs épargnes ? Combien ce voyage coûtera-t-il à chaque membre ? Additionnez les frais de décorations, de musique, de transport aller et retour, de séjour, et autres dépenses casuelles, ce n'est pas exagérer que de les estimer en moyenne à trente piastres par tête. Mettez mille excursionnistes en route à ce prix, vous aurez 30,000 piastres à leur charge. Mettez-en cinq mille, vous aurez \$150,000. A la suite d'une crise si dévastatrice, qui a réduit un très-grand nombre de nos compatriotes à un chômage forcé, ne serait-il pas préférable d'attendre des circonstances meilleures afin que chacun ait la chance de participer à ces journées de gala national ?

Il est à regretter que l'association de St.-Jean-Baptiste de Montréal n'ait pu prendre des informations à l'avance sur les mouvements de nos cercles ; car elle se serait convaincue que la plupart de nos sociétés ont fait depuis longtemps des arrangements auxquels elles ne sauraient se soustraire, cette année, sans manquer à leur parole.

Nous savons que les Canadiens de New-York, sous les auspices de la société St.-Jean-Baptiste, ont loué un parc dès le mois de janvier, et nommé un comité qui est à l'œuvre. La Société de Troy a projeté, avec le concours des sociétés ses voisines et ses sœurs, une célébration splendide, et avait envoyé ses invitations bien avant qu'il fût question de la fête internationale canadienne. Celles de Montpellier et d'autres lieux ont fait de même.

Serait-il juste ou opportun que ce projet de célébration à Montréal, venu le dernier, réussit à s'imposer aux autres célébrations préparées avec une diligence si patriotique depuis des mois et des mois ?

La Convention annuelle des Sociétés Canadiennes Unies est fixée à une époque très rapprochée du 24 juin. Ces Congrès de notre nationalité, aux États-Unis, ont un objet d'utilité parfaitement défini : on a organisé, grâce à eux, le plus vaste système de protection et d'assurance mutuelles qui se soit jamais établi parmi les Canadiens. Il est à souhaiter, par conséquent, que rien ne vienne nuire au succès de la 10ème Convention.

L'association de St.-Jean-Baptiste de Montréal, pensons-nous, ne se rend pas complètement compte des difficultés matérielles que ses comités organisateurs auront à surmonter. En ces matières, on n'improvise point. Qu'on veuille bien en croire notre expérience péniblement acquise, il ne faudrait pas moins d'un an pour mûrir les détails d'une manifestation aux proportions si grandes et si multiples.

Que perd-on par le délai demandé ? Rien, puisque la publicité donnée au projet de cette année servira au projet agrandi de 1875, et que les comités organisateurs n'ont qu'à continuer leur œuvre.

Qu'y gagnera-t-on ? L'union, si difficile à maintenir au milieu de nos groupes. Si l'on persiste, les sociétés qui seront allées parader à Montréal en voudront à celles qui, par leur absence involontaire, auront amoindri l'éclat de la fête générale. Cela aura le mauvais effet de créer des dissensions au sein des sociétés elles-mêmes. Selon l'avis du comité provisoire, « il faut que le mouvement soit unanime, que l'union de toutes nos forces se fasse sentir. » Or, l'unanimité étant impossible à obtenir, il vaut mieux acquiescer à l'ajournement que nous proposons. Craignez, oui, craignez qu'en semant, vous, de l'union au Canada, nous ne récoltions, nous autres, de la zizanie aux États-Unis.

40. Passons à notre contre-projet. On nous pardonnera de recourir à l'histoire.

En 1760, l'armée française mettait bas les armes à Montréal et abandonnait le Canada à l'Angleterre.

En 1763, la France ratifiait par un traité la conquête de sa colonie canadienne.

En 1774, l'Angleterre, prévoyant la résistance armée de ses colonies d'Amérique, concédait aux Canadiens le libre usage de leur langue, le rétablissement de leurs lois et quelques privilèges législatifs. Cet acte entraînait en vigueur le 1er mai de l'année suivante.

En 1775, la révolte des colonies anglaises marcha au pas accéléré ; elle se traduisit par des coups de fusil en avril à Lexington et en juin à Bunker Hill. Les deux parties belligérantes sentirent l'importance qu'il y avait de rattacher à leur cause cette vaillante population qui avait si longtemps défendu leurs forces combinées.

Washington disait : « Canadiens, la cause de l'Amérique et de la liberté est la cause de tout vertueux citoyen Américain, quel que soit sa religion et son origine. Venez alors vous ranger sous l'étendard de la liberté générale. »

Les Canadiens étaient fort partagés d'avis, les uns combattant sous l'étendard des républicains américains et les autres dans les rangs de l'armée anglaise. La France en cédant ses possessions n'avait pu livrer à la nation conquérante le cœur de ses enfants canadiens. Il arriva un moment où il ne resta pour tout refuge à l'Angleterre que l'enceinte fortifiée de Québec. Mais les trois balles parties des rangs de la compagnie du capitaine Chabot, qui tuèrent le général Montgomery le 31 décembre 1775, scellèrent le sort de notre peuple pour un siècle. A compter de ce moment, plus d'hésitation : les Canadiens opérèrent en 1775, pour la domination anglaise. Ils sont jusqu'à ce jour restés fidèles à ce choix.

Notre intention n'est pas de porter un jugement sur ces événements lointains, en approuvant ou en blâmant la conduite de nos ancêtres. En présence de faits accomplis que nous ne saurions changer, nous tenons à constater avec un majestueux éclat que notre nationalité a eu l'insigne bonheur de survivre aux péripéties, aux injustices et aux tourmentes qui ont marqué le régime accepté par nos aïeux. C'est pour rappeler ce fait providentiel aux générations futures que nous demandons avec instance qu'on se décide à reculer d'une année la réunion des

éléments canadiens des deux pays. Il y a, d'ailleurs, tant de questions qui intéressent notre avenir que ce ne serait pas de trop de toutes les consciences et de tous les patriotismes pour les déterminer.

50. Telle que nous la concevons, cette célébration aurait le triple caractère d'une fête, d'un congrès et d'une exposition. On pourrait ouvrir un concours à nos poètes et à nos musiciens, puis faire un catalogue raisonné de nos productions littéraires, une collection des œuvres d'art et des inventions de nos compatriotes, et n'étaler des produits naturels de la région occupée par les Canadiens-Français—ensemble de choses alliant l'utile à l'agréable, qui présenterait un tableau en miniature des progrès de notre race pendant un siècle et qui dédommagerait au centuple des frais de déplacement.

Voilà le projet que nous suggérons pour le VINGT-QUATRE JUIN 1875. Si vous acceptez en tout ou en partie notre programme—car nous n'avons nullement la prétention de dicter—nous osons en augurer les meilleurs résultats. Tout le monde étant d'accord sur l'objet principal, l'harmonie renaîtra comme par magie. Il s'établira entre les sociétés un courant d'émulation qui opérera des merveilles. La crise financière aura, espérons-le, perdu de son intensité. Les susceptibilités des associations et l'amour-propre des individus ne feront plus obstacle. Cette déférence aux désirs de vos compatriotes des États-Unis sera interprétée comme un premier et solide gage de la réception chaleureuse et cordiale que vous leur réservez.

Nous en chapeautons en même temps à l'esprit de libéralité et de concorde qui doit caractériser l'action des comités organisateurs, à l'esprit de justice des sociétés riches ou voisines du Canada envers les sociétés naissantes ou éloignées, et surtout envers celles qui ont pris des engagements antérieurs.

60. Si l'année 1875 est substituée à sa devancière, il vous sera donné de voir, des portes d'or qui s'ouvrent sur San Francisco jusqu'aux villages acadiens au pied desquels se déferlent les lames argentées de l'Atlantique, des pèlerins qui, fanfares et bannières en tête, accourront honorer la mémoire de nos martyrs qui, avec Thomas Jefferson, « étaient résolus de vivre libres plutôt que de mourir esclaves. » Nous pourrions tous ensemble réaffirmer les idées de moralité et de liberté qui ont fait notre force dans le passé, et avancer en même temps l'unification des divers intérêts de notre race sur une partie du continent où elle ne connaît pas d'ainée.

#### Au Centenaire Canadien-Français de 1875 !

G. BATCHELOR,  
J. BÉLANGER,  
COL. F. BOUCHER,  
E. BOURGEOIS,  
JOS. BOURGEOIS,  
G. CAMIHAND,  
P. A. COUTURE,  
L. E. DEMERS,  
G. DILLON,  
C. DION,  
CH. DUFRESNE,  
H. DUHAMEL,  
J. FALARDEAU,  
P. FILIATRAULT,  
E. GADDER,  
P. C. HARBOUR,  
O. LAFRENIÈRE,  
S. LAMOUREUX,

J. LAUZON,  
TH. LAUZON,  
P. LEBLANC,  
FR. LEFEBVRE,  
J. B. LEFEBVRE,  
F. MOREAU,  
FRED. MOREAU,  
CH. MOUSSETTE,  
A. NORMANDEAU,  
CH. OUMET,  
LEO PAUL,  
JOS. PAYEZ,  
J. PAYEZ,  
J. ROYDOUX,  
J. ROBITAILLE,  
DR. S. SANTOIRE,  
FR. L'HÉRIAULT,  
S. VIAU.

#### CHRONIQUE

Nous lisons dans la correspondance parlementaire du « National » :

M. Béchard, député d'Iberville, a prononcé un joli discours français. Il a d'abord excité les rires de la Chambre en faisant allusion à la ressemblance que l'on remarque entre sa figure et le portrait de Riel. Il a rassuré les agents de police qui avaient suivi ses pas, et les amis de M. Schultz, qui avaient cru un moment avoir la gloire d'arrêter le député de Provencher.

M. Béchard a ensuite attaqué le Dr. Schultz. Le charlatanisme, a-t-il dit, fait partout son œuvre. Sous d'éloquantes protestations de sincérité, on voile les plus mauvaises passions et les calculs de l'égoïsme. Le député de Lisgar, qui portera la responsabilité des troubles de Manitoba, devrait nous faire un récit de ses amertumes dans ce territoire. Le dénouement surtout serait édifiant.

L'hon. E. B. Wood, le nouveau juge en chef de Manitoba, est gravement malade des fièvres à Ste. Cathérine, province d'Ontario.

M. Auguste Després, l'un des directeurs du corps des pilotes, a été nommé commandant du vapeur *Napoléon III*, en remplacement du capitaine Gourdeau qui a donné sa démission.

Nous avons sous les yeux le numéro du 13 février du journal *L'Echo de Rome*, qui entr'autres choses fort intéressantes, contient le passage suivant que nous citons fidèlement :

« Vos lecteurs savent depuis longtemps que le jour de la Chandeleur, après les cérémonies de la basilique de Saint-Pierre, il y en a une autre dans l'intérieur du Vatican, qui consiste dans l'offrande de cierges faite au Saint-Père par les chapitres, les curés de Rome, les supérieurs des Séminaires et les chefs d'ordres religieux. Ce dernier usage s'est maintenu malgré la révolution qui on a supprimé tant d'autres. Il vous plaira de connaître quelques petits incidents dont j'ai été témoin en cette occasion. »

« Lorsque M. l'Abbé Benj. Paquet, représentant l'Université de Laval de Québec, s'est avancé vers le Souverain Pontife, Sa Sainteté a dit, du ton le plus affectueux : « Ah ! vous êtes du Canada ! Il y a environ un an que j'ai envoyé à Montréal une statue de la Sainte Vierge. » Donne-moi donc de ses nouvelles ; est-elle arrivée à sa destination ? — « Oui, très-Saint Père, » s'est empressé de répondre le vénérable doyen. « Cette statue est aujourd'hui le plus bel ornement de l'Eglise de N.-D. de Montréal. Et les fidèles du Canada viennent en foule

« se prosterner à ses pieds pour implorer de Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, la délivrance de l'Eglise et le prochain triomphe de la cause de Votre Sainteté. »

Assurément M. Benj. Paquet ne pouvait mieux répondre. Pie IX qui a fait en ce jour cette question en présence de plus de cent personnages, l'avait déjà faite à MM. Deschamps et Lévêque, du Séminaire de St. Sulpice, au mois d'août l'année dernière—il faut conclure de là que N. S. Père le Pape n'oublie point sa chère et magnifique statue, qu'il aime singulièrement Montréal et qu'il compte sur nos prières.

Il y a quelques jours, M. Buies a donné une conférence à la Salle Victoria sur la « Réciprocité avec les États-Unis. » L'auditoire était nombreux et sympathique. M. Buies est en train de s'acquiescer la réputation d'un esprit sérieux et disert. Il abandonne les gais sentiers de la plaisanterie, il tourne le dos aux fins et délicats horizons de l'esprit, pour se vouer aux rudes labeurs du penseur, à l'âpre travail de l'observateur politique. Bien des gens ignoraient, mais quelques amis savaient, que sous l'éblouissant chroniqueur se cachait un érudit, que derrière le promeneur fantaisiste marchait un rude piocheur. Aujourd'hui le nuage s'est dissipé et la révélation est faite.

Le travail lu ce jour-là par M. Buies est très-bien fait, rempli de recherches et de faits, d'observations profondes, de vues justes, et obtiendra à la lecture le même succès qu'à l'audition.

Une dépêche télégraphique d'Ottawa dit que Mgr. Taché a déclaré samedi dans son interrogatoire devant le comité sur le Nord-Ouest, qu'à la demande de Sir John A. Macdonald et Sir George Cartier, il induisit Riel à accepter trois mille piastres et à quitter le pays lorsque M. Cartier voulut se présenter pour Provencher. M. D. A. Smith lui avançait l'argent à la demande du gouverneur Archibald et en porta le montant contre le gouvernement de la Puissance dans son compte avec la compagnie de la Baie d'Hudson.

Le même correspondant dit que lorsque le *Chicora*, portant des troupes britanniques, fut arrêté au canal du Sault Ste. Marie, par le gouvernement américain, quelques négociations eurent lieu entre le secrétaire Fish et l'ambassadeur d'Angleterre Sir E. Thornton et que ce dernier déclara que l'intention du gouvernement impérial était d'accorder une amnistie entière pour toutes les offenses se rattachant à la rébellion.

M. Desjardins, M.P., télégraphie au *Nouveau-Monde* :  
Ottawa, 21 avril.

Je suis, sur la foi des autorités les plus respectables et les plus dignes de croyance, en mesure de nier de la manière la plus formelle, la rumeur que certains journaux anglais font circuler ces jours-ci relativement à M. Louis Riel.

Il est absolument faux que M. Ls. Riel ait reçu de Sir George Cartier ou de tout autre, avant, pendant ou après l'élection de Provencher en septembre 1872, aucun argent ou promesses pour l'engager à quitter Manitoba afin de laisser le champ libre à ce dernier. M. Riel était présent au husting le jour de la nomination et sans rien demander ni rien attendre personnellement pour prix de sa retraite ; il se retira généreusement lorsque la presque totalité des électeurs venait de le mettre en nomination et que Clarke se mettait en contestation pour se donner le crédit de résigner en faveur de Sir George.

Riel proposa lui-même Sir George et le fit accepter à sa place.

L'enquête devant le comité établira ce fait et en fera ressortir bien d'autres encore.

Le discours si remarquable de M. Laurier sur l'Adresse n'a pas été publié, et nous le regrettons. C'était un exposé de haute politique qui laisse bien loin dans l'ombre les discours d'avocat que l'on n'entend que trop souvent en Chambre.

M. Laurier a parlé aussi sur la question de l'amnistie. L'Événement dit :

« Il n'est presque plus nécessaire de louer M. Laurier ; sa réputation est faite. De l'avis de tous les auditeurs, il s'est surpassé en cette circonstance et il s'est exprimé en anglais aussi bien qu'il aurait pu s'exprimer en français. Surpris et charmés, des deux côtés opposés de la Chambre, MM. Blake et Tupper sont venus le féliciter. »

Une députation de catholiques français et irlandais d'Ottawa et de Hull, au nombre d'environ 3,000 ont fait une visite à Mgr. Taché et à M. l'abbé Ritchot, samedi, au collège St. Joseph.

Deux adresses ont été lues, l'une en français, l'autre en anglais, exprimant la sympathie des catholiques d'Ottawa et de Hull, pour ces deux révérends messieurs et protestant contre les attaques de certains journaux qui accusent ces deux messieurs d'avoir été la cause des troubles du Nord-Ouest.

Mgr. Taché a répondu. Il remercie la députation de cette marque de sympathie. Quant aux attaques des journaux, ni lui ni M. Ritchot ne s'en soucient guère.

Entre vieillards :

—Depuis quelques jours, ça ne va pas, moi ; je me sens tout patraque. J'ai presque envie de faire venir mon voisin le docteur... »

—Le docteur... ? Ah ! grand Dieu, gardez-vous-en bien !

—Pourquoi donc cela ?

—Mon gendre me l'a recommandé !!!

Toutes les mères font usage du Sirop de l'Impératrice du Dr. Valpeau : il calme la douleur et aide la dentition.—Lafond & Cie., agents.